

ERIC TEYSSIER – LA MORT EN FACE - 2009

LE IV^e SIÈCLE OU L'ÂGE OBSCUR DE LA GLADIATURE : LA « BRUTALISATION » ET L'UNIFORMISATION DE LA GLADIATURE FINISSANTE

Les ultimes évolutions

L'histoire de la gladiature finissante mériterait, à elle seule, une étude spécifique, tant il apparaît que la nature du phénomène gladiatorial ne repose plus sur les mêmes fondements, sans doute dès le début du III^e et plus encore à la fin de ce siècle. Que ce soit Louis Robert en Orient, Georges Ville en Occident ou plus récemment Elisabeth Bouley pour les Balkans, toutes les études approfondies portant sur la gladiature constatent l'augmentation du caractère sanglant de ce phénomène dès la fin du I^{er} siècle apr. J.-C., pour culminer au III^e siècle. En 249, par exemple, à Minturnes au Sud du Latium, le duumvir Publius Baebius Justus donne pendant quatre jours un *munus* de onze couples. Sur l'inscription ornant la base de la statue de Justus, le *munerarius* se prévaut très clairement d'avoir fait égorger onze vaincus. Ces derniers ne doivent d'ailleurs pas être des combattants de seconde zone puisque l'éditeur tient à rappeler qu'ils comptent parmi les meilleurs de Campanie (CIL X, 6012). Comme le remarque justement Georges Ville, une telle cruauté « serait difficilement concevable au I^{er} siècle » et démontre à l'évidence une évolution profonde de la logique de la gladiature. Celle-ci est néanmoins difficile à saisir car, avec la crise du III^e siècle, les images se raréfient au point de disparaître presque totalement. Cependant, des *munera* sont toujours organisés et le nombre des combattants serait plutôt en augmentation. D'après l'*Histoire auguste*, Gordien I^{er}, par exemple, se montre particulièrement généreux avant même de devenir empereur : « Il exerça la prêture avec magnificence. Dans le cours de son édilité, il organisa à ses frais pour le peuple romain douze *munera*, un par mois, montrant parfois cinq cents couples de gladiateurs, en tout cas jamais moins de cent cinquante. »

Si l'on prend ces deux nombres extrêmes - cent cinquante et cinq cents paires – pour en déduire une moyenne, nous obtenons trois cent vingt-cinq paires de gladiateurs. En multipliant ce nombre par douze mois, nous arrivons au total extraordinaire de trois mille neuf cents paires, soit près de huit mille gladiateurs présentés dans l'année...

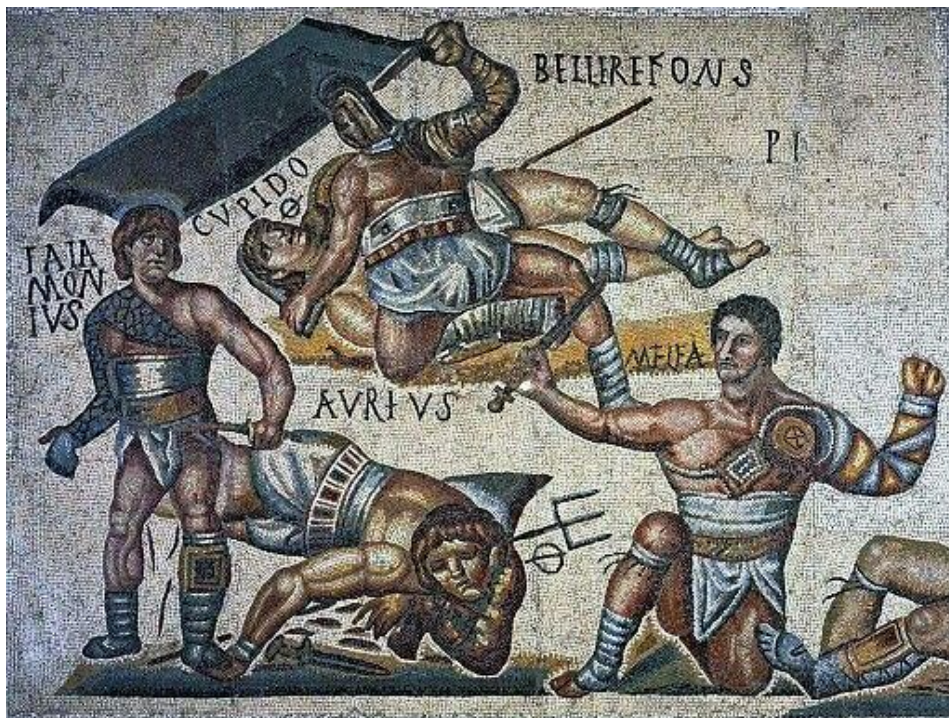
Même si la fiabilité de l'*Histoire auguste* peut être mise en doute, il n'en demeure pas moins que les *munera* du III^e siècle ne faiblissent pas et gagnent probablement en quantité ce qu'ils perdent en qualité. Un indice de cette médiocrité des combattants peut être donné dans le même ouvrage à propos de Probus. En 282, à la veille d'une campagne contre les Perses où il sera assassiné par ses propres soldats, cet empereur donne à Rome un *munus* de trois cents couples de gladiateurs. Si le nombre de combattants proposé est respectable, leur origine est étonnante. L'*Histoire auguste* cite un cas sous Probus où « parmi ses combattants se trouvait un grand nombre de Blemmyes qui avaient figuré au triomphe, ainsi que beaucoup de Germains et de Sarmates, sans parler de quelques brigands isauriens ». Si l'on en croit ce passage rédigé au IV^e siècle, les *munera* de la fin du III^e siècle semblent revenus à leur état primitif du temps de la gladiature « ethnique ». Il n'est plus question ici d'*armaturae* précises ou de gladiateurs professionnels mais bien de prisonniers de guerre et de criminels qui sont contraints à s'affronter dans l'arène, certainement jusqu'à la mort de la plupart d'entre eux. Ainsi, la crise du III^e siècle bouleverse sans doute profondément les structures de la gladiature.

Même lorsque les empereurs de la dynastie de Constantin tentent de restaurer les fondements de la société romaine au début du IV^e siècle, celle-ci a définitivement changé et ne parvient pas à retrouver son ancienne organisation. Parmi ces changements, les images, comme d'ailleurs les inscriptions funéraires ou honorifiques, ne reprennent pas la place qu'elles occupaient un siècle plus tôt. Ce silence presque complet de deux sources fondamentales et la multiplication des écrits chrétiens hostiles à toutes formes de spectacle brouillent considérablement notre compréhension de la gladiature finissante. Malgré ces handicaps, quelle perception pouvons-nous avoir de cette gladiature qui tente de survivre au cours du IV^e siècle ? Quelques pistes peuvent être

proposées en se fondant sur les témoignages les plus tardifs de notre corpus iconographique. Si les images de la gladiature se raréfient dès le III^e siècle, la nature de celles-ci connaît également une évolution importante. Le faible nombre d'occurrences disponibles et la difficulté à les dater précisément interdisent de conclure de façon définitive, mais il semble que la mutation finale de la gladiature soit aussi importante que celle qui a prévalu à la fin de la République et sous le principat d'Auguste. En effet, de technique et encadrée, la gladiature évolue vers une pratique de plus en plus brutale et aléatoire. Les quelques représentations dont nous disposons viennent corroborer cette impression [...]

La mosaïque de la galerie Borghèse : dernière image de la gladiature

Les ultimes tendances de la gladiature apparaissent très clairement sur une mosaïque probablement contemporaine de l'inscription de Trieste. Ce témoignage fameux est souvent présenté sans que son caractère tardif et atypique soit suffisamment souligné. Découverts en 1834 à Torrenova, dans une villa romaine des environs de Rome, les cinq grands panneaux la composant ont été extraits et réinstallés dans le salon d'entrée de la villa Borghèse. Datant des débuts du IV^e siècle, ce grand tapis conclut chronologiquement notre corpus iconographique. Sur plus de 50 m², l'ensemble juxtapose les différentes phases d'un *munus legitimus* avec ses chasseurs, ses *noxii* livrés à la corne d'un taureau et surtout ses gladiateurs. La mise en scène de ces derniers n'a plus rien de commun avec les représentations antérieures. Achevant un processus initié dès le début du II^e siècle, le couple rétiaire-*secutor* est ici omniprésent, comme s'il était parvenu à exclure définitivement les autres *armaturae*. De plus, il n'est plus question ici de postures techniques précises, pas plus que de l'instant fatidique où le vainqueur remet son sort entre les mains de l'éditeur et du public. Alors que la représentation de la mort elle-même est quasi inexistante dans le corpus iconographique antérieur, tout semble tourner autour d'elle dans ce cas.



Sur le cadre II par exemple, le *secutor* Talamonicus, qui a déposé son casque, tient encore une dague ensanglantée de la main gauche, avec laquelle il vient d'achever le rétiaire Aureus ; ce dernier est bien représenté mort. Le *theta nigrum* est inscrit à côté de lui et ses yeux sont clos, détail qui n'apparaît sur aucune autre image de gladiateurs. Sur le même cadre, juste au-dessus d'Aureus, une scène similaire est représentée. Dans ce cas, le *secutor* Bellerefons s'apprête à égorger le rétiaire Cupido dont le nom est, là aussi, accompagné du *theta nigrum* fatal. Cet instant semble être le moment précis qui a précédé la scène figurant Talamonicus et Aureus. Ici, le rétiaire est encore vivant et détourne les yeux du coup qui va le frapper à la gorge.

Dans l'ensemble de la composition, il est important de remarquer l'absence totale d'arbitre. En soi, ce fait est bien révélateur d'un changement profond car ces acteurs des *munera* sont généralement toujours intégrés aux compositions figurées de quelque importance. De même, la *missio* n'apparaît jamais sur la mosaïque de la villa Borghèse. Les deux faits sont d'ailleurs certainement liés. Si chaque combattant n'a pour seul objectif que de tuer par tous les moyens son adversaire, le *summa* comme le *secunda rudis* n'ont plus aucun rôle à jouer. Aucune fraude ne doit être signalée, ni aucune attitude de courage puisque le public n'attend plus que l'égorgement du vaincu. C'est ce que paraît indiquer cette image de la gladiature finissante. Les scènes se répartissent entre le moment où le vainqueur s'apprête à porter le coup fatal et celui où il vient d'achever son adversaire avant de triompher. Le nom de chaque gladiateur est bien indiqué, parfois même à deux reprises : une fois pour signaler le vainqueur en action et une autre fois pour identifier le même gladiateur en train de saluer le public.



C'est notamment le cas, dans le cadre III, du rétiaire victorieux Astacius, où le vainqueur est figuré à une échelle plus petite, portant un manteau jeté sur l'épaule et près d'un cheval. Il s'agit sans doute alors de souligner les récompenses offertes par l'éditeur.



Toujours sur ce même cadre III, un rétiaire nommé Purpureus a abandonné son trident et semble atteindre le dos du *secutor* Baccibus qui se retourne vers lui. Cette scène a été diversement interprétée. Il peut s'agir d'une dague avec laquelle le rétiaire frappe son adversaire. Ce dernier est d'ailleurs blessé puisque du sang s'écoule entre ses jambes. Il est aussi possible d'y voir un tisonnier rougi avec lequel il inciterait un combattant à plus d'engagement. Si tel était le cas, ce rétiaire retrouverait en quelque sorte une fonction qu'il semblait avoir au irr siècle, celle de police de l'arène. Il est d'ailleurs remarquable de voir à quel point ce rétiaire a une morphologie

inhabituelle. Si on compare Purpureus au rétiaire de la mosaïque de Nennig, les deux athlètes sont diamétralement différents. Autant celui de Nennig est élancé et musclé, autant celui de la villa Borghèse est adipeux, avec un visage aux traits lourds qui n'est pas sans rappeler les portraits des pugilistes des thermes de Caracalla. Incontestablement, un tel gladiateur serait incapable de déployer l'agilité et la rapidité qui caractérisent cette armatura aux I^{er} et II^e siècles. Au-delà de la brutalisation évidente de la gladiature, cette mosaïque témoigne aussi de son déclin technique. Sur le plan des équipements, il est possible de constater que le filet a totalement disparu. Les *manicae* des rétiaires comme celles des *secutores* sont d'une facture inhabituelle car réalisées en écaille de fer (*lorica squamata*). Quant aux casques des *secutores*, ils sont de deux types différents [...]

Avec ses égorgements systématiques et la représentation ostentatoire de gladiateurs morts ou agonisants, la mosaïque de la villa Borghese donne à voir une autre gladiature. Montrant sans pudeur la mort et la souffrance, cette image n'a que peu de points communs avec celes que nous avons précédemment analysées. Si ce constat a déjà pu être fait, il en est un autre qui a moins attiré l'attention, mais se trouve tout aussi révélateur. En effet, techniquement, cette gladiature a manifestement évolué dans le sens d'un appauvrissement. Les casques connaissent également une simplification [...] Cette uniformisation de la pièce d'équipement la plus caractéristique de ces trois gladiateurs constitue bien le signe tangible de la mort des *armaturae*, et avec elle de la gladiature technique. En effet, portant le même casque, ces trois types de gladiateurs ne peuvent plus se distinguer ni dans leur apparence extérieure ni dans leur technique au combat. De toute évidence, cet ergot acéré constitue sans doute une arme supplémentaire destinée à achever de manière brutale les duels, notamment lorsque le *secutor* est confronté au rétiaire qui n'a pas de casque. Une façon de satisfaire à la fois un public qui recherche avant tout la violence des affrontements tout en masquant au mieux l'absence d'entraînement sérieux que ces hommes ont pu subir avant d'être jetés dans l'arène pour des carrières certainement très brèves.

De toute évidence, si ces images n'annoncent pas la fin immédiate de la gladiature, elles témoignent avec certitude de la disparition de la gladiature « classique ». Les raisons de cette évolution reposent avant tout sur une réduction des sommes mises en jeu dans la gladiature dans la seconde moitié du III^e siècle et une diminution concomitante du nombre d'amphithéâtres en état de fonctionner. Ces deux phénomènes, alliés sans doute à une évolution des goûts et des attentes du public, expliquent dans une large mesure sinon la disparition de la gladiature, du moins son déclin.

La fin de la gladiature : les raisons possibles d'une disparition

L'histoire de la fin de la gladiature est un sujet en soi qu'il n'est pas question d'épuiser ici. En effet, comme nous l'avons vu avec la mosaïque de la villa Borghèse, c'est une autre gladiature qui se met en place entre la fin du III^e siècle et le règne de Constantin. De plus, la quasi-disparition des images après le début du IV^e siècle et jusqu'à la fin définitive du phénomène un siècle plus tard empêche d'en faire une approche technique. A partir de Constantin, nos sources écrites reposent presque exclusivement sur l'approche moralisante et hostile des chrétiens. Ces témoignages univoques, souvent indirects et partiels, empêchent de pouvoir brosser un tableau concret de la dernière gladiature. Tout au plus pouvons-nous percevoir quelques étapes de l'agonie d'un phénomène pluriséculaire.

Après la « proto-gladiature », rituelle et « ethnique », et la « gladiature classique », technique et organisée, il n'est pas possible de déterminer clairement un troisième âge de la gladiature du fait de la raréfaction des représentations figurées dans l'ensemble du monde romain. De plus, au IV^e siècle apr. J.-C., les sources épigraphiques et littéraires concernant la gladiature finissante sont elles aussi extrêmement rares et quasiment muettes sur les *armaturae*. Incontestablement, le peu d'éléments dont nous disposons montre bien un déclin progressif des pratiques anciennes plutôt que l'émergence d'une gladiature nouvelle. Caractéristique de ce déclin, cette gladiature finissante est marquée par une évidente « brutalisation ». Celle-ci est causée par les profondes mutations de la société, mais aussi et surtout par la disparition probable des *ludi* dès la fin du III^e siècle. Il est important de souligner que c'est cette gladiature caricaturale qu'ont retenue ses derniers observateurs chrétiens. C'est aussi ce point de vue partial qui prévaudra longtemps, recouvrant de son opprobre l'ensemble d'un

phénomène vieux de huit siècles. Celui-ci se verra ainsi enfermé dans l'image décadente de ses derniers soubresauts.

Contrairement à Cicéron ou Martial qui connaissent et apprécient ces combats, le but des écrits chrétiens consiste uniquement à condamner une pratique qu'ils réprouvent. Face à ces témoignages, nous sommes dans la situation d'un historien du quatrième millénaire qui tenterait de connaître la technique des toreros au travers des seuls écrits des associations anti-corridas. Les auteurs chrétiens qui évoquent alors la gladiature, les seuls à être parvenus jusqu'à nous, sont exactement dans ce cas de figure. Ils parlent de ce qu'ils condamnent d'un point de vue idéologique sans chercher à comprendre les motivations anciennes de ce phénomène. Au surplus, ces auteurs parlent forcément de ce qu'ils ne connaissent pas, puisque leur croyance leur interdit d'assister aux combats de gladiateurs comme à l'ensemble des spectacles « païens ». Lorsqu'ils ont malgré tout pu assister personnellement l'un de ces spectacles, il s'agit alors d'une erreur de jeunesse que l'on rejette avec une conviction d'autant plus véhémente que l'on tient à se faire pardonner cet écart [...]

Faut-il voir dans cette évolution un reflet d'une « barbarisation » de la société romaine finissante ou, plus simplement, la conséquence du déclin de la civilisation urbaine ? En effet, la rétractation des cités à l'intérieur de murailles étroites et l'installation des élites dans les campagnes, pour fuir le poids financier des responsabilités municipales, sont autant de motifs à la raréfaction des *munera*. Cette diminution de la « demande » gladiatorienne a logiquement entraîné l'abaissement de leur niveau professionnel. Il est très probable que ce phénomène a commencé au cours de la seconde moitié du III^e siècle, pour s'aggraver au cours du siècle suivant. En effet, même si saint Ambroise témoigne encore de combats de gladiateurs à Milan à la fin du IV^e siècle, les *munera* semblent disparaître peu à peu dans les provinces, puis en Italie et, enfin, à Rome. Ces deux phénomènes, déclin des écoles et « banalisation » des combats, sont étroitement liés. En effet, des gladiateurs moins bien formés ne peuvent donner qu'un piètre spectacle. L'intérêt majeur n'est plus dans le geste technique longuement répété, mais dans l'issue fatale qui prend dès lors une place qu'elle n'avait jamais tenue, comme nous l'avons vu pour les mosaïques de la villa Borghèse et celles conservées au musée de Madrid. Parallèlement aux causes économiques et sociales, la multiplication des condamnations de l'Eglise contre les gladiateurs a pu, à son niveau, participer au déclin du phénomène. Ainsi, suivant la tradition apostolique, le pape Hippolyte exclut les gladiateurs et leurs entraîneurs de la communion dès la fin du II^e siècle. A la même époque, Tertullien jette l'anathème sur l'ensemble des jeux et des spectacles païens, quels qu'ils soient.

Chez lui, il ferme les oreilles de sa fille à toute parole impure, puis il la conduit aux discours et aux gestes dissolus du théâtre : sur les places publiques, il apaise et condamne les querelles ; dans le stade, il applaudit aux sanglantes meurtrissures des athlètes. A l'aspect du cadavre d'un homme qu'a enlevé une mort naturelle, il frémit d'horreur ; dans l'amphithéâtre, il repaît avidement ses yeux du spectacle d'un corps déchiré, mis en pièces et nageant dans son sang. Il y a mieux : il vient à l'amphithéâtre pour châtier un homicide, puis le voilà qui, le fouet à la main, pousse un gladiateur à devenir homicide malgré lui. Il demande qu'on jette au lion le plus fameux assassin ; ailleurs il sollicite les insignes de la liberté pour le plus cruel gladiateur. Le gladiateur vient-il à succomber dans la lutte, il va savourer de près la mort de celui qu'il a voulu tuer de loin, d'autant plus barbare en ce moment, si tout à l'heure il ne le voulait pas.

Néanmoins, il ne faut pas exagérer l'impact réel de ces diatribes. Il est nécessaire de bien souligner le fait qu'elles ne s'adressent pas seulement aux gladiateurs mais tout aussi bien aux acteurs de théâtre, aux athlètes et aux auriges du cirque. Au début du III^e siècle, les gladiateurs ne remportent même pas la palme de l'infamie aux yeux de l'auteur chrétien Minucius Felix, qui déclare : « Qui n'a horreur, dans la course des chariots, de voir la fureur de tout un peuple qui s'emporte et qui dispute ? Qui ne s'étonne de voir, dans les jeux de gladiateurs, la discipline de l'homicide ? Pour les théâtres, la fureur n'y est pas moindre, mais l'infamie y est plus grande. »

Au III^e siècle, la gladiature souffre beaucoup plus des bouleversements économiques entraînés par cette époque

troublée que des condamnations ecclésiastiques. Comme on a pu s'en rendre compte, la formation en permanence de milliers de gladiateurs professionnels constitue un enjeu économique énorme. L'instabilité politique et les premiers raids barbares sont donc lourds de conséquences sur l'organisation de l'« économie gladiatorienne ». C'est sans doute la désorganisation de cette économie et la difficulté de trouver des gladiateurs entraînés qui obligent à certains expédients. Ainsi, dès 282, l'empereur Probus doit célébrer son triomphe contre des Germains en offrant des prisonniers de guerre ou des brigands, mais certainement pas des professionnels. D'autres empereurs et munéraires ont procédé de la même façon au cours du IV^e siècle, aggravant la médiocrité des spectacles offerts au public. Ce recours à des prisonniers de guerre récemment capturés constitue une véritable régression de la gladiature qui revient ainsi au stade de la gladiature « ethnique », avant la création des *ludi* chargés de former les combattants. Sans doute y voir la marque d'un inexorable déclin des écoles de gladiateurs. Pourtant, même si les images illustrant la gladiature des III^e et IV^e siècles se raréfient, les *munera* continuent à être donnés dans la plus pure tradition chaque fois qu'une période de stabilité le permet. C'est le cas notamment de Dioclétien (284-305), qui s'attache à offrir des jeux magnifiques, signe sans doute de sa volonté de restauration impériale.

Au milieu du IV^e siècle, le Code théodosien interdit formellement aux soldats de s'engager auprès des lanistes. Cette loi est d'interprétation délicate. Elle peut laisser penser que la gladiature est encore suffisamment attrayante pour inciter des soldats à fuir les camps pour l'amphithéâtre. Il est vrai qu'à cette époque, la vie militaire est certainement plus dangereuse que sous Néron ou Hadrien. Cependant, cet interdit constitue certainement un autre signe de la crise structurelle de la gladiature. En effet, à une époque où les *munera* se raréfient, il devient quasiment impossible d'entretenir des gladiateurs pendant des mois en attendant un hypothétique combat. Dans ce cas, il est sans doute plus rentable pour les lanistes d'attirer ponctuellement ces autres professionnels du combat que sont les militaires lorsqu'un *munus* est organisé. Le laniste peut ainsi fournir des combattants de valeur sans avoir à assurer leur formation, l'armée s'en étant chargée préalablement. Si l'on admet cette interprétation, on peut comprendre le souci de l'Etat de conserver à son service ces militaires qui ont été entraînés à ses frais et dont le besoin se fait de plus en plus sentir sur les frontières de l'Empire. Même si les écoles déclinent, l'enthousiasme du public pour les combats existe toujours au IV^e siècle apr. J.-C. Saint Augustin rapporte l'anecdote de son ami Alypius qui, vers 375, ne peut s'empêcher de regarder un combat en dépit de ses fermes résolutions.

Un incident du combat arracha à la foule tout entière une immense clameur qui le fit sursauter. Vaincu par la curiosité et se croyant prêt, quel que fût le spectacle, à le mépriser et à le dominer, il ouvrit les yeux et il fut blessé dans son âme plus grièvement que ne l'était dans son corps celui qu'il contemplait avec avidité ; il tomba et sa chute fut plus misérable que celle du gladiateur, cause de ces cris... Aussitôt qu'il eut aperçu ce sang, il s'abreuva de cruauté. Il ne se détourna pas du spectacle, au contraire il y fixa ses regards. Il savourait à son insu la fureur, ravi par ces luttes criminelles, ivre de sanglante volupté... Il regarda, il cria, il se passionna, il emporta de là une ardeur folle qui l'excita à revenir.

Ce texte d'Augustin permet de constater que, dans la seconde moitié du IV^e siècle, les combats de gladiateurs passionnent toujours autant les foules. Pourtant, le regard porté sur ces combats a changé. Cicéron souligne l'infamie de la condition des gladiateurs, mais parle aussi de leur courage. En spectateur assidu, il nous livre, avec Martial ou Juvénal, une moisson de détails sur les affrontements. Avec les auteurs chrétiens, le point de vue diffère complètement. Comme ici Augustin, ou dans le cas d'autres auteurs chrétiens, ce n'est plus un témoin oculaire des jeux qui s'exprime. En effet, les chrétiens qui censurent ces jeux le font par ouï-dire et toujours dans le but d'une condamnation sans appel. On constate d'ailleurs dans ce texte, comme dans d'autres du même genre, que c'est toujours le spectateur qui est le plus à plaindre : « il fut blessé », « il tomba ». Par contre, rien ne nous est dit sur les combats eux-mêmes ni sur les gladiateurs. En fait, c'est surtout le spectateur qui intéresse les auteurs chrétiens car c'est l'âme de ce dernier, plus que la vie des combattants, qu'il s'agit de sauver. Les motivations du public semblent également avoir changé depuis le Haut-Empire. Il n'est plus question d'amateurs de grands et de petits boucliers sous le Bas-Empire ou d'association d'« amis des armes » au IV^e siècle. D'après saint Augustin, la passion des spectateurs « rend les gens semblables à des démons ; par leurs clameurs ils

excitent à s'entre-tuer des hommes qui n'ont d'autres motifs de combattre ceux qui ne leur ont rien fait que le désir de plaire à un public de fanatiques ». Même si le texte est polémique, cette image n'est pas sans rapport avec les tueries systématiques de la mosaïque de la villa Borghèse. Il est donc probable que le public recherche de plus en plus le sang et de moins en moins le courage et la technique au cours du dernier siècle de la gladiature. A l'extrême fin du IV^e siècle, saint Paulin témoigne également de la permanence des combats de gladiateurs. L'auteur chrétien écrit en effet que Rome n'a pas à craindre les menaces de l'Apocalypse si le préfet de la ville est chrétien et dépense de l'argent en aumônes et non en « bestiis et gladiatoribus ». A cette époque, les combats de gladiateurs ne sont sans doute plus guère organisés qu'à Rome. Partout ailleurs, ils ont probablement déjà disparu au profit des chasses plus faciles à organiser.

Mais la disparition est inéluctable même à Rome, comme en témoigne l'anecdote rapportée par l'auteur païen Aurelius Simmacus, postérieur d'une trentaine d'années à Augustin. En 401, Simmacus souhaite célébrer dignement la préture de son fils. S'il peut réunir sans peine, quoique à grands frais, des fauves venus de tout l'Empire, il semble ne pouvoir compter sur aucun laniste pour lui procurer des gladiateurs. Il doit alors user de ses amitiés à la cour pour obtenir de l'empereur vingt-neuf prisonniers de guerre saxons. Ce nombre, très faible, est impair. Il laisse donc plutôt augurer un combat de deux troupes opposées qu'une opposition régulière de paires bien définies. Quoi qu'il en soit, ces gladiateurs d'occasion font preuve d'un total manque de professionnalisme en se suicidant en masse plutôt que de combattre dans l'arène, au grand désespoir de Simmacus. Cette tentative malheureuse sonne quasiment le glas des combats de gladiateurs.

En 404, à la suite d'une échauffourée dans le Colisée, Honorius interdit formellement les combats de gladiateurs. Il est difficile de dire si cet édit a eu une réelle efficacité, mais il est certain que la prise de Rome, six ans plus tard, par les Goths a dû participer de manière encore plus nette à l'extinction du phénomène. Cette prise de l'Urbs pour la première fois depuis huit siècles entraîne un profond bouleversement et l'exode d'une grande partie de la population de la cité. Après le sac de Rome, un médaillon, postérieur à 410, témoigne d'un dernier combat de gladiateurs. Ultime tentative de retrouver l'image d'une Rome impériale qui refuse de mourir. Il est possible que ce témoignage tardif date du triomphe d'Honorius sur l'usurpateur Attalus en 417. La légende proclame : « Reparatio muneris feliciter ». Le Colisée, déjà fortement touché par plusieurs tremblements de terre, perd ensuite sa fonction d'édifice de spectacle, comme en témoignent les nombreuses sépultures contemporaines installées dans le quartier du Ludus Magnus. Malgré les réparations d'Honorius et de Théodose II entre 417 et 423, les gladiateurs ne fouleront plus le sable de la plus grande arène du monde romain. Il est important de noter que ce ne sont certainement pas les condamnations morales des auteurs ou des empereurs chrétiens qui entraînent cette disparition. En effet, si les Pères de l'Eglise confondent dans un même opprobre tous les acteurs de tous les spectacles, seuls les gladiateurs disparaissent dès le début du V^e siècle. Les bestiaires continuent à se produire à Rome jusqu'au VI^e siècle tandis que les courses de chars enflamment encore le public de Byzance pendant plusieurs siècles. Plus qu'aux anathèmes des chrétiens, la disparition des gladiateurs tient à celle des conditions économiques et politiques. Aux I^{er} et II^e siècles de notre ère, la prospérité et la *pax romana* rendent possible l'entretien de nombreuses écoles à travers l'Empire. Sous le Bas-Empire, ces conditions ne sont plus réunies, entraînant du même coup la décadence de la gladiature. Pourtant, sous l'influence des auteurs chrétiens, les peintres et les écrivains du XIX^e siècle n'ont retenu que la vision moralisatrice d'une gladiature finissante et brutale. Cette image univoque prévaut encore souvent aujourd'hui aux yeux du public et de certains historiens. Cette gladiature a bien existé mais elle n'est plus que la caricature d'un phénomène longtemps structuré, qui a passionné les foules pendant plus de trois siècles. Un phénomène qu'il convient à présent de replacer dans la durée et dans sa diversité en tenant compte de ses influences sociales et politiques, ainsi que dans sa logique technique et économique.